

interview

MeyDIA est allé à la rencontre de Christophe Ferrari, Président de la Métro



Vous avez été élu Président de Grenoble – Alpes Métropole le 25 avril 2014, quel projet portez-vous pour notre agglomération ?

Celui d'une intercommunalité d'abord et avant tout utile, au service de ses communes, de ses habitants. L'intercommunalité n'est rien d'autre qu'un outil dont nous devons collectivement nous saisir afin de porter un projet partagé pour notre territoire.

Depuis le 25 avril dernier, c'est une équipe qui est au travail, une équipe de large rassemblement qui entend relever les nombreux défis qui nous attendent en renouvelant le service public local, en le renforçant. Nous entamons ce mandat avec ambition mais également avec modestie, nos concitoyennes et concitoyens en ont assez des grands discours suivis de peu d'effets. Ce que nous entendons construire, c'est, finalement, une intercommunalité du quotidien, réactive, une intercommunalité de proximité.

Transition énergétique, déplacements, emploi, logement, dans tous ces domaines, comment la Métro pourra-t-elle améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens ?

Ma priorité, c'est bel et bien d'améliorer la qualité de vie des habitants de cette agglomération. Cela signifie, en effet, relever le défi de la transition énergétique, par exemple en renouvelant l'opération Mur/mur en faveur de la réhabilitation de l'habitat et en mettant en œuvre une tarification à la fois sociale et progressive de l'eau. C'est aussi faciliter les déplacements, tous les déplacements, en faisant "sauter" le nœud que représente le Rondeau, en imaginant des centres de logistique urbaine. C'est être capable de soutenir non seulement nos acteurs économiques à la pointe de l'innovation technologique mais aussi nos artisans, nos commerçants qui font vivre notre territoire et créent de la richesse, c'est-à-dire de l'emploi.

La Métro doit être un animateur du territoire, mobiliser l'ensemble des acteurs, c'est ainsi, j'en suis convaincu, que nous pourrions faire la différence.

Le 1^{er} janvier 2015, la Métro deviendra Métropole. Vous avez dit être convaincu qu'il s'agit d'une formidable opportunité, pourquoi ?

La transformation en Métropole renforcera nos leviers d'action, en matière d'eau, d'énergie, d'économie, de voirie ou encore d'urbanisme. Une formidable opportunité car nous pourrions alors renforcer la cohérence de nos politiques publiques, leur efficacité. Encore une fois, la Métropole en tant qu'objet institutionnel n'est qu'un outil, à nous de nous en saisir, à nos communes de s'en saisir pour travailler ensemble.

Il est temps de dépasser l'opposition systématique et quelque peu archaïque entre communes et intercommunalité entretenue ici ou là. Je suis d'ailleurs heureux de constater que, dans le cadre des travaux préparatoires que nous conduisons actuellement, l'immense majorité des élus, indépendamment de leurs appartenances politiques, joue le jeu de la réussite collective.

Les citoyens auront-ils leur mot à dire ?

Bien sûr. Nos concitoyennes et concitoyens vivent d'ores et déjà l'intercommunalité au quotidien, dans leurs déplacements, leurs sorties culturelles ou leurs pratiques sportives, à nous de faire en sorte qu'ils puissent également s'approprier la future Métropole. C'est pourquoi nous développerons les comités d'usagers pour l'ensemble des services publics locaux, nous mettrons en place un droit d'interpellation citoyenne afin de leur permettre d'être eux-mêmes acteurs de cette métropole qui, ne l'oublions jamais, n'aura de sens qu'à leur service.

Soirée débat à la Maison de la Clairière

Le 22 septembre notre association MeyDIA organisait conjointement avec l'association "Les Verts de Meylan" une soirée débat sur le projet de ville et Inovalée. Le projet de ville de la majorité municipale vise à faire d'Inovalée un quartier mixte avec des bureaux, des logements, des commerces, des services. Il est prévu de construire 1000 logements sur la zone d'Inovalée. Les panneaux des promoteurs poussent un peu partout et plusieurs chantiers ont démarré.



Au cours de la soirée qui a réuni plus de 120 personnes, tous les permis de construire déposés à ce jour ont été présentés. Après un film du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de l'Isère "dense cité", un architecte urbaniste est intervenu pour évoquer les problématiques et les enjeux de la densification dans le cadre du



réaménagement d'un quartier.

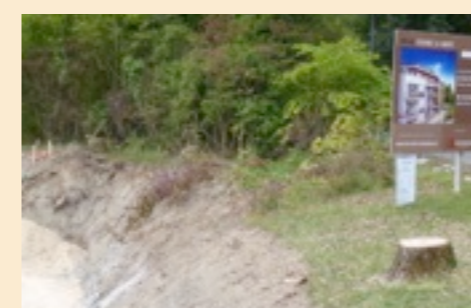
Une large part avait été réservée à la discussion. Beaucoup de questions: pourquoi les habitants ne sont-ils pas mieux informés sur ce qui se construit ? Où les enfants de ce quartier iront-ils à l'école ? Comment traversera-t-on l'avenue du Granier ? Y aura-t-il des espaces verts ? Comment y circulera-t-on en vélo, à pied, en voiture ?... Beaucoup d'habitants ont souligné leur qualité de vie actuelle dans leur quartier avec de nombreux espaces verts non clos dans lesquels chacun chemine à son gré comme aux Béalières, aux Buclos, à Grand Pré et qui justifient l'appellation de Meylan ville nature.

Des espaces qui favorisent la biodiversité et où l'on se rencontre. Ils ont exprimé leur crainte de voir tout cela remis en cause à travers la



construction de programmes immobiliers entièrement clôturés, pilotés par les seuls promoteurs immobiliers, sans plan d'ensemble...

Nous aussi à MeyDIA nous sommes inquiets. Inquiets, malgré le comité de concertation mis en place par la majorité municipale mais qui n'a que pour seul objet l'aménagement urbain de l'espace public de la place des Tuileaux étendue au sud de l'avenue du Granier. Inquiets malgré la charte "nature et paysage Inovalée" imprimée sur papier glacé. Inquiets devant ces troncs coupés - souvenirs des beaux arbres qui bordaient l'avenue du Granier- pour laisser place à une résidence baptisée,



ironie du sort, La Canopée...

Inquiets pour les futurs habitants. Il y a urgence à repenser l'avenir de ce quartier dans sa globalité et à l'échelle de la commune. Avec tous ceux qui sont concernés : habitants, entreprises, commerçants, services municipaux, élus. S'il est encore temps.

1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

meydia
journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

démocratie

Une charte de la concertation : pour quoi faire ?

Madame, Monsieur,

La ville de Meylan a toujours fait figure de modèle, notamment en matière de démocratie locale. Aujourd'hui, alors que de grands bouleversements se profilent avec le passage en métropole, la commune souhaite renforcer la concertation et la participation citoyenne, en dotant la ville d'une charte de la concertation.

Maladresse, ironie, provocation... ? Ce texte, entête de la lettre adressée par Mme Tardy aux acteurs associatifs de Meylan, réveille chez moi de très mauvais souvenirs. En matière de démocratie locale, l'affaire de la piscine des Ayguinards est le pire exemple de ce qui peut se faire. Madame Tardy écrit que "la ville de Meylan a toujours fait figure de modèle..." Pas depuis qu'elle est Maire, en tout cas. Peut-être fait-elle ici allusion à la concertation qui a été voulue et menée par François Gilet, Maire de Meylan, avant la construction du quartier des Béalières ?

J'ai participé à un certain nombre de concertations organisées sous les deux mandats de Madame Tardy : la "restauration du cadre de vie", aux Béalières, le "Projet de Ville", l'"Entrée Ouest", les "Assises du Sport" et je suis allé voter au référendum sur l'aménagement du Parc des Ayguinards. Et à chaque fois la même déception, la parole des habitants n'est pas – ou si peu - écoutée et pas prise en compte dans les décisions finales. Prenez le temps de lire les articles de ce numéro et vous aurez une idée sur la façon dont Madame Tardy et sa majorité municipale conçoivent la concertation.

Aujourd'hui, en termes de concertation, la requalification en cours d'Inovalée est emblématique de cette façon de faire. L'idée de transformer cette zone "industrielle" en une zone mixte mêlant des zones de bureaux et des logements est une

bonne idée. Cela aurait mérité une "vraie" concertation, de longue haleine, avec les habitants, les commerçants, les entreprises, les unions de quartier, les services techniques, les élus. Une concertation épaulée par la réflexion d'architectes, d'urbanistes, de sociologues.

Au lieu de cela, un plan local d'urbanisme (P.L.U.) qui indique de façon assez vague ce qu'il sera possible de faire, deux ans de silence puis une multitude de permis de construire accordés sur lesquels aucune modification n'est possible. Et ne nous laissons pas abuser par le comité de pilotage Malacher Nord qui réfléchit actuellement sur l'aménagement de l'espace autour de la place des Tuileaux. Il pèsera bien peu ...

En laissant l'aménagement d'Inovalée aux promoteurs privés, sans schéma directeur d'aménagement de l'espace public, la commune a privé de parole tous ceux qui auraient dû avoir eu leur mot à dire dans l'élaboration de ce nouveau quartier et raté une occasion de faire émerger un projet construit grâce à la force de l'intelligence collective.

Dans un tel contexte, la charte de la concertation qui doit renforcer la concertation et la participation citoyenne a-t-elle encore un sens ? Ou n'est-elle, comme tant d'autres, qu'une habile opération de communication ? Chacun jugera.

Bien à vous
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses

Les dossiers de la commune

» » » la commune ◀

Compte administratif 2013 : une gestion municipale peu convaincante

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif qui est le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

C'est au conseil municipal de juin dernier que les élus ont examiné ce compte administratif.

L'année 2013 n'a pas permis de redresser la situation financière de la commune. La dette à 25,3 M € n'a pas baissé, contrairement aux déclarations du maire pendant la campagne électorale qui annonçait une baisse de 1 M€. La dette par habitant est de 1400 euros, soit 40% de plus que la dette par habitant dans les villes de la même taille que Meylan. C'est trop ! Il faut ramener la dette à des niveaux plus raisonnables car la commune réduit de jour en jour ses possibilités d'action sous la contrainte des remboursements.

Les frais financiers continuent d'augmenter et s'élèvent en 2013 à 1,27 M€, soit une augmentation de 11% par rapport à 2012 et de 30% par rapport à 2011.

Si les dépenses de fonctionnement baissent de 2 % (- 600 000 €), les charges de personnel continuent de progresser. L'autofinancement net a encore baissé. Il est de 1,26 M€ alors qu'il était à 1,33 M€ en 2012 et 1,55 en 2011 ce qui réduit la capacité de la commune à investir. Et pour investir, la commune a été contrainte de réaliser un emprunt d'équilibre de 2,3M€ en 2013.

Ainsi, comme toujours, malgré, des discours satisfaits, la gestion de la majorité municipale n'est pas du tout convaincante : recours à l'emprunt, une dette qui ne diminue pas, politique de gestion du personnel communal mal maîtrisée, absence de transparence dans la politique pluriannuelle d'investissement... au final la situation financière de la commune reste préoccupante.

Tarifification des services municipaux : retour à l'injustice sociale



Dès le début de leur troisième mandat Madame le Maire et sa majorité donnent le ton en faisant voter une délibération au conseil municipal du 23 juin 2014 remettant en cause la tarification des services communaux en vigueur. Lors du dernier mandat, un groupe de travail auquel avaient participé deux élus de

l'opposition avait abouti à la mise en place d'une tarification en référence aux quotients familiaux de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) plus sociale et plus juste.

Désormais, depuis le 1^{er} septembre, une nouvelle tarification est applicable. Le prix des services municipaux augmente (d'environ 15 %). La révision annuelle des tarifs s'appuie entre autres sur l'évolution de l'inflation et l'actualisation du coût des services. Mais c'est surtout la révision des bornes des quotients familiaux qui aboutit à une revalorisation significative des tarifs minimum et maximum concernant la restauration scolaire, la garderie scolaire et l'école de musique. Ainsi, les plus modestes verront le prix du repas à la cantine augmenter de 100% (de 0,60 € à 1,20 €). Les familles dont le quotient familial est compris entre 400 € et 2100 € paieront de 1,20 € à 7 € tandis que toutes les familles avec un quotient familial supérieur à 2100 € voient le prix plafonné à 7 €. Pour les plus aisés l'augmentation sera de 10 % par rapport à l'ancien tarif. L'équité sociale et la réduction des inégalités voudraient que l'on applique la proportionnalité du tarif en fonction du quotient CAF.

L'argument avancé par la majorité est qu'à Meylan nous avons pour les familles à faible quotient des tarifs « anormalement bas » par rapport aux autres communes de l'agglomération et qu'à pratiquer des tarifs trop élevés, on ferait fuir les plus aisés. Un argument financier aurait été recevable. L'ancienne tarification coûtait-elle trop cher à la commune au regard du prix réel de revient ? La réponse est non et l'ancienne tarification aurait même pu être modifiée pour plus de progressivité. Pour les quotients les plus hauts (au-delà de 2100 €), le prix du repas aurait pu être porté à 7,50 € par exemple pour compenser les bas tarifs. Cela s'appelle la solidarité. C'est donc bien une décision purement idéologique adoptée par l'exécutif communal. Une décision choquante à nos yeux.

Rythmes scolaires : où est passé l'intérêt des enfants ?

Madame Le Maire avait fait voter par le conseil municipal lors de son mandat précédent le report de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à



la rentrée 2014-2015 pour permettre à notre commune de prendre le temps de réfléchir au mieux avec l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, associations, services municipaux et élus) à une mise en place prenant au mieux en compte l'intérêt des enfants. Le report avait été voté à l'unanimité. Deux années de concertation et de travail et en juin dernier, volte-face et changement de cap. On oublie tout ...

L'objectif de cette réforme est de raccourcir la journée des élèves en passant la semaine scolaire à quatre jours et demi pour permettre aux enfants d'apprendre dans de meilleures conditions avec des cours s'étalant sur cinq matinées - le moment où les enfants se concentrent le mieux - avec des après-midi allégés et l'introduction d'activités péri scolaires artistiques, culturelles, sportives.

Certes la réforme des rythmes scolaires de Vincent Peillon était mal ficelée et surtout peu financée. Puis il y a eu le décret Hamon en mai 2014 : face aux difficultés des petites communes, notamment en milieu rural de trouver des intervenants pour assurer les activités scolaires, un assouplissement a été introduit : plutôt que de consacrer une heure par jour aux activités périscolaires, celles-ci pourraient être concentrées sur une demi-journée de la semaine.

Cafouillage d'une réforme, mais pour autant à Meylan devait-on aussitôt oublier le travail de deux années ? Alors que le projet éducatif territorial (PEDT) de la ville de Meylan avec l'allègement des après-midis avait été validé par tous les partenaires de la concertation et par l'Académie de Grenoble, un autre projet éducatif a été signé dans l'urgence entre la ville de Meylan et le recteur de l'académie de Grenoble avec le regroupement des activités périscolaires sur le seul après-midi du jeudi.

Passons sur le démarrage un peu laborieux des activités périscolaires à la rentrée pour déplorer qu'une commune comme la nôtre (avec les équipements et le maillage associatif qu'on lui connaît) ait fait fi du travail de concertation réalisé (une fois n'est pas coutume...) et n'ait pas su penser dans l'intérêt des enfants.

MIE/MIFE Est Isère : un gâchis de plus !

Madame le Maire avait annoncé récemment la création d'un pôle phare initiative-entreprises-emploi à Meylan. Et voilà que le tribunal administratif a prononcé fin septembre 2014 la liquidation judiciaire de la Maison des Initiatives et de l'Emploi & Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIE/MIFE) installée à Meylan conduisant à la fermeture de l'association en octobre. Une incohérence de plus dans la politique de notre maire...

La MIE / MIFE Est Isère est une structure associative d'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion avec un territoire d'intervention sur les 59 communes du



Grésivaudan. Elle accompagne les demandeurs d'emploi, les publics jeunes de 16 à 25 ans au travers de l'antenne "Mission locale", hébergée dans ses locaux, participe au développement des emplois de proximité, aide à la création d'activité.

La commune de Meylan a décidé de se désengager financièrement, et ce, sans concertation et sans solution alternative, ne permettant plus à cette structure de continuer à fonctionner.

L'élu en charge de la MIE/MIFE avance l'argument financier. Le budget communal consacré à la MIE/MIFE (environ 143 000 €) versé depuis des années serait devenu soudain "insupportable" pour la commune de Meylan, elle se retire donc de l'association. L'autre argument avancé est celui de la métropolisation au 1^{er} janvier 2015 qui ferait que l'emploi ne serait plus de la compétence des communes mais celui des communautés de communes. C'est faux a rappelé le président de la Métro, Christophe Ferrari. La compétence insertion professionnelle - emploi ne fait pas partie des compétences obligatoirement transférées à la Métropole. Les discussions sont actuellement en cours pour définir la politique métropolitaine en la matière. Il a aussi rappelé que la Métro, elle, maintenait en intégralité ses engagements financiers actuels vis-à-vis de la MIE/MIFE.

Un mensonge de plus donc de la part de la majorité municipale....

Le désengagement soudain de Meylan dans la MIE/MIFE est irresponsable dans la période actuelle de chômage et scandaleux dans la forme car il laisse quatorze salariés sur le carreau.

D'autres options auraient pu être envisagées comme reconfigurer le périmètre d'intervention avec les communes qui le souhaitent, mettre à disposition des locaux communaux pour accueillir l'association permettant ainsi de diminuer les frais de gestion de plus de 50 000 € (dans l'ancienne école des Buclos comme cela avait été évoqué un temps). Il aurait surtout fallu, pour prendre une décision éclairée, évaluer le fonctionnement de la MIE et son rôle d'utilité publique.

Hélas, rien de tout cela n'a été fait.

Hexagone : la mairie ne tient pas ses engagements

Depuis près de quinze ans, la scène nationale l'Hexagone de Meylan, s'appuyant sur l'environnement scientifique et technologique local particulièrement riche a développé une pratique culturelle unique en France, au croisement des arts et des sciences. Afin de valoriser cette spécificité, le Ministère de la Culture a lancé une démarche visant à faire de l'Hexagone un Centre National Arts Sciences.

Sous l'égide du Ministère de la culture, un comité de pilotage, rassemblant le Ministère de l'Economie, du Redressement productif, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement et de la recherche, la Région Rhône-Alpes, le département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Meylan et l'Hexagone, a travaillé depuis l'été 2013 afin de définir la vocation de cette structure, ses missions, ses objectifs et moyens et rédigé une convention d'objectifs 2014-2016 entre l'association APACH'M, gestionnaire des activités de l'HEXAGONE et l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, la Communauté de Communes Alpes Métropole, la Ville de Meylan.

Tous ces partenaires s'engagent à contribuer financièrement à la réalisation de ces objectifs. Un bel aboutissement aux termes de longs mois de travail pour le directeur de l'Hexagone et son équipe. Sauf que... coup de théâtre au conseil municipal du 15 septembre dernier Madame le Maire annonce que la subvention de 515 000 € versée depuis des années à l'Hexagone par la commune ne sera pas reconduite dans le prochain budget à cette hauteur mais baissée de 10 % comme pour toutes les associations. Une annonce qui tombe très mal en pleine mutation de l'Hexagone qui risque non seulement de le fragiliser mais aussi d'entraîner en cascade d'autres désengagements financiers de la part des autres contributeurs.

Quel gâchis !

